



Discours SNPDEN-UNSA – Académie de Lyon **Réunion de rentrée avec la Rectrice – Août 2026**

Madame la Rectrice,
Monsieur le secrétaire général,
Madame la directrice de cabinet,
Mesdames les secrétaires générales adjointes,
Monsieur le secrétaire général adjoint, directeur des ressources humaines,
Messieurs les inspecteurs d'académie, directeurs académiques,
Mesdames et Messieurs les inspecteurs, inspectrices, directeurs, directrices académiques adjoints,
Mesdames et messieurs les inspectrices et inspecteurs,
Mesdames et messieurs en vos grades et qualités,
Chers collègues,

Ouvrir une année scolaire, c'est bâtir un projet commun, poser les fondations sur lesquelles s'appuieront des milliers d'élèves de notre académie et faire tenir debout l'édifice de la République.

Avant d'évoquer les conditions concrètes de cette rentrée, nous tenons à adresser une pensée chaleureuse à tous les collègues qui rejoignent notre académie, qu'ils arrivent par mutation ou pour leur première affectation. Un mot tout particulier pour les nouveaux stagiaires et faisant fonction : votre engagement dans ce métier exigeant et passionnant mérite toute notre attention. Dans un contexte où les défis ne manquent pas, sachez que vous pourrez toujours compter sur un collectif uni pour vous accompagner, vous écouter et vous soutenir au quotidien. Votre réussite et votre bien-être au travail sont une priorité partagée. C'est d'ailleurs cette vision de la solidarité, de l'accompagnement et de la défense des conditions de travail que le SNPDEN-UNSA porte et incarne au quotidien.

Madame la Rectrice, on nous avait promis une rentrée sans grand bouleversement législatif, une période d'accalmie pour consolider nos structures. Pourtant, sur le terrain, notre rentrée et sa préparation sont tout sauf sereines et le calendrier des opérations d'affectation a menacé l'équilibre de tout notre édifice.

Alors que les congés d'été sont normalement faits pour se reposer et se ressourcer, les nôtres deviennent, année après année, de plus en plus compliqués. Les vacances de nombreux collègues — adjoints comme chefs d'établissement — ont été réduites, hachées, voire sacrifiées. La cause ? Des affectations d'enseignants et de stagiaires inadaptées ou trop tardives tombées fin juillet, la valse des TZR, la découverte tardive de blocs de moyens provisoires (BMP) et des changements de couplages intempestifs. Comment finaliser des emplois du temps dignes sans subir une charge mentale et un stress insupportables ?

Nous tenons à saluer les efforts déployés par les services de la DOS et de la DIPE, qui ont tenté de colmater les brèches pendant l'été. Mais leur engagement ne doit pas masquer les failles structurelles de cette organisation.

Le rétro planning des opérations d'affectation et de nomination doit être profondément revu. C'est l'EPLE et son fonctionnement réel qui doivent être remis au cœur de la réflexion. Nous ne pouvons plus accepter de découvrir des modifications de BMP à la dernière minute ou l'attribution d'un stagiaire validée par un IA-IPR sans qu'aucun contact préalable ne soit pris avec le chef d'établissement pour savoir si le service est seulement réalisable. Les personnels de direction ne sont pas des « cadres à géométrie variable » corvéables à merci. L'été prochain, les personnels de direction ne pourront pas revivre le même scénario que celui auquel nous venons d'être contraints. Il est indispensable que l'organisation des opérations permette aux personnels de direction, mais aussi aux IA-IPR et aux services rectoraux et départementaux, d'anticiper et de préparer la rentrée dans des conditions plus sereines et plus respectueuses des réalités de terrain. Ne suffirait-il pas, et nous le demandons au niveau national, d'avancer les dates des concours ?

Face à cette dégradation continue de nos conditions d'exercice, nous exigeons le rétablissement effectif et sans restriction des déclarations du Compte Épargne Temps (CET) dans notre académie pour les personnels de direction. Certes, le CET ne règlera pas à lui seul cette question. Mais compenser et reconnaître les congés auxquels tant de collègues ont dû renoncer cet été est un impératif moral et réglementaire. C'est un premier pas de justice que l'institution ne peut plus esquiver : il s'agit tout simplement de faire respecter notre droit aux congés le plus élémentaire.

Par ailleurs, nous faisons face à une problématique majeure en ressources humaines : nos équipes s'essouffent, et les renforts indispensables pour faire tenir la structure de nos EPLE manquent aujourd'hui.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes et illustrent une réalité alarmante : le nombre de personnels de directions stagiaires affectés dans notre académie demeure nettement insuffisant, avec un différentiel de dix postes constaté dès le début du mois de juillet. Au terme des mouvements des titulaires et des affectations de stagiaires, ce ne sont pas moins de vingt-six postes d'adjoints qui demeureraient vacants. Pour pallier ces postes non pourvus et d'autres absences de collègues, l'administration multiplie les intérim, tandis que le vivier de faisant fonction se tarit dangereusement. Hier encore, plusieurs établissements abordaient la rentrée avec des équipes de direction incomplètes. Comment ne pas s'inquiéter de démarrer une année scolaire dans un tel état de fragilité ? Quelle réponse apporte l'institution face à cette crise manifeste de l'attractivité de notre métier, quand le recrutement ne parvient plus à couvrir les besoins les plus élémentaires de nos établissements ?

À cette fragilité s'ajoute la situation intenable de nos secrétariats. Par des économies de bout de chandelle, l'institution refuse le maintien sous contrat des personnels administratifs contractuels durant la pause estivale. Dans le secteur privé, interrompre artificiellement un CDD pour en ouvrir un autre à la rentrée est proscrit. Dans notre académie, cette pratique fait fuir des profils compétents et plonge nos collègues dans la difficulté. Nos personnels de secrétariat sont indispensables jusqu'au 10 ou 13 juillet et doivent être impérativement présents avant la pré-rentrée pour finaliser les inscriptions et la rentrée. Quand on refuse la reprise d'un contractuel fin août pour compenser des semaines d'absence non suppléées dans l'année, ce sont les chefs d'établissement et

leurs adjoints qui font le travail de secrétariat. Nous refusons de continuer à subir cette maltraitance administrative.

La déclinaison académique de la charte des pratiques de pilotage en EPLE mentionne dans ses tous premiers engagements la Qualité de Vie au Travail (QVT) au point 1.1 et la suppléance effective dans un délai raisonnable des équipes de direction, administratives, CPE et médico-sociales, au point 1.3. Ces engagements ne peuvent plus rester de simples déclarations d'intention : des protocoles concrets doivent enfin s'appliquer.

Piloter un établissement, c'est engager des équipes, des familles et des élèves sur un projet pédagogique qui dure dix mois. Pourtant, alors que nous disposons auparavant d'une visibilité globale sur l'ensemble de l'année scolaire, nous sommes désormais soumis au carcan étrié et imprévisible de l'année civile.

Concernant les dotations des parts fonctionnelles du Pacte, aucune information ni cadrage n'ont été communiqués pour le département de la Loire en collèges - ce qui est fort regrettable à quelques jours de la rentrée - tandis que les collègues des deux autres départements ont découvert leur nombre de parts fonctionnelles sur la plateforme Ideal au cours de l'été, parfois par hasard, car aucun mail de notification n'a été envoyé pour les en informer, avec une dotation réduite et à utiliser avant fin 2026, laquelle ne permet même pas de financer devoirs faits sixième en collège.

Ce morcellement des moyens est une aberration. Comment concevoir et sécuriser une telle ambition pour notre Ecole quand les moyens nous sont distribués au compte-gouttes, calés sur l'année civile ? C'est un peu comme si l'on nous demandait d'embarquer des passagers pour un vol transatlantique en nous fournissant du carburant uniquement jusqu'au milieu de l'océan, tout en nous promettant qu'un ravitaillement miraculeux aura lieu en plein vol au mois de janvier !

Rien ne nous garantit que les crédits annoncés pour le second trimestre seront effectivement au rendez-vous. L'exclusion du financement des référents harcèlement des missions éligibles au Pacte illustre parfaitement cette instabilité qui fragilise les engagements de terrain de nos personnels.

Il en va de même pour les dotations du Pass Culture, désormais scindées en deux tranches arbitraires alors qu'une enveloppe annuelle unique permettait autrefois de bâtir un véritable projet culturel. Quant aux heures supplémentaires effectives (HSE), attribuées de façon parcellaire — quand elles ne sont pas purement et simplement absentes à ce jour —, elles interdisent toute projection sérieuse pour le soutien, l'accompagnement, l'heure de devoirs faits obligatoire en 6^{ème} ou les projets d'établissement. On nous demande d'avoir une vision stratégique à dix mois, mais nous sommes contraints de gérer nos structures à la petite semaine.

A cet égard, l'exemple de la réforme du lycée professionnel pour les pactes est emblématique : entrée en vigueur il y a trois ans, avec des moyens considérables (plus d'un milliard d'euros de budget), elle est aujourd'hui vidée de sa substance. En effet, le courrier du secrétaire général académique du 17 juillet indique que l'ensemble des missions pactes liées à la voie professionnelle ne sont pas reconduites à la rentrée 2027. Cela signe l'arrêt de mort prématuré de cette réforme, sans même une évaluation, tout comme la précédente.

Sur le plan réglementaire, l'interdiction du téléphone portable au lycée promulguée à la veille du 1er septembre illustre une nouvelle fois la déconnexion entre le temps politique et le temps éducatif.

Même si nous commençons à nous habituer à ce mode de fonctionnement, cela n'en reste pas moins problématique et place les personnels de direction concernés en difficulté dès la rentrée. Sur le fonds, nous ne pouvons être qu'en accord avec la volonté de limiter l'usage du portable pour nos élèves, mais comment faire appliquer une loi qui s'impose à nous sans véritable discussion ni concertation préalable avec les élèves et leurs représentants ? Comment faire respecter cette loi quand on accueille des étudiants CPGE ou BTS en lycée ? Comment sanctionner les élèves lorsque les dispositions correspondantes ne sont pas encore inscrites dans le règlement intérieur ?

Autant de questions qui ne trouveront pas de réponses immédiates et qui nécessitent un véritable temps de travail, de réflexion et de concertation.

À cela s'ajoute l'urgence des défis climatiques. Face aux épisodes de canicule de plus en plus précoces en juin et potentiellement persistants en septembre, l'École ne peut plus se contenter de gérer l'urgence au cas par cas. Les personnels de direction se retrouvent trop souvent seuls à devoir improviser dans des bâtis scolaires inadaptés, de véritables passoires thermiques où la sécurité et les conditions d'apprentissage des élèves comme le travail des personnels deviennent intenable. Nous demandons une véritable politique d'anticipation, un plan d'adaptation pluriannuel de nos infrastructures et un travail étroit et coordonné avec les collectivités territoriales, pour ne plus être réduits à subir chaque aléa météorologique dans la précarité.

Ce quotidien déjà surchargé est d'autant plus lourd que nos outils informatiques vacillent. Comme cela a été vivement souligné lors du dernier GAPD (Groupe Académique des Personnels de Direction), le dernier trimestre de l'année scolaire écoulée a été marqué par des dysfonctionnements majeurs et répétés des applications numériques qui ont paralysé le travail de nos équipes.

On nous a contraints, année après année, à informatiser l'ensemble de nos processus de gestion et de communication. Au lieu de nous libérer du temps, cette bureaucratie numérique tentaculaire nous enferme derrière nos écrans et nous éloigne chaque jour un peu plus de notre mission première : le pilotage pédagogique, la présence sur le terrain, le dialogue avec les équipes et l'accompagnement humain de nos élèves et de leurs familles. Pourtant, en dépit du temps démesuré qu'ils absorbent, la robustesse et la sécurité de ces systèmes font cruellement défaut. Alors que d'autres administrations publiques, à l'image de la Direction générale des finances publiques, font preuve de transparence et assument publiquement leurs excuses en cas de fuite de données, l'Éducation nationale s'est contentée en juillet d'un courriel, minimisant la gravité de la situation et nous invitant à davantage de prudence.

Nos applications brassent des millions d'informations personnelles relatives à nos élèves, à leurs familles et à nos personnels. Il nous faut une sécurisation sans faille de nos serveurs, une réelle transparence lors des cyberattaques et l'assurance absolue que tout

nouveau développement applicatif s'accompagne de garanties techniques strictes pour protéger nos données.

Nous avons une pensée particulière et tenons à exprimer tout notre soutien à nos collègues des académies de Bordeaux, de Nantes et de Toulouse. Confrontés à des accès numériques très dégradés, voire inexistants, ils doivent faire face à des conditions particulièrement complexes, pour préparer sereinement leur rentrée.

Pour conclure, l'année scolaire qui s'ouvre sera marquée par une échéance démocratique nationale majeure, avec l'élection présidentielle de 2027, mais aussi, pour notre organisation, par les élections professionnelles de décembre prochain, rendez-vous essentiel de la vie syndicale et de la représentativité des personnels.

En tant que chefs d'établissement et adjoints, nous aurons la responsabilité d'organiser ces opérations dans nos collèges et lycées. Mais ces élections sont aussi l'occasion de rappeler que notre profession a besoin d'une représentation à la hauteur des enjeux qu'elle porte.

Dans un contexte exigeant, où chaque décision compte, il est essentiel de pouvoir s'appuyer sur une organisation qui allie expérience, écoute et efficacité. Une organisation qui comprend nos réalités, qui sait défendre nos intérêts avec rigueur, et qui agit toujours dans l'intérêt collectif. Le SNPDEN-UNSA, par son engagement constant et son approche résolument tournée vers le terrain incarne cette vision.

Madame la Rectrice, pour bâtir une École solide et sereine, les personnels de direction ont besoin de respect, de temps et de moyens concrets. Nous sommes prêts à tenir nos chantiers, pourvu que l'institution cesse d'en fragiliser les murs. Les personnels de direction de l'académie de Lyon répondront présents, comme ils l'ont toujours fait, avec rigueur et dévouement au service de l'École de la République, mais aussi avec la ferme exigence du respect le plus entier de leurs conditions d'exercice.

Chers collègues, prenons soin de nos équipes, de nos élèves, mais n'oublions jamais de prendre soin de nous-mêmes et de rester solidaires dans nos établissements.

Au nom de toute l'équipe académique du SNPDEN-UNSA, nous vous souhaitons à chacune et chacun d'entre vous bon courage pour les derniers préparatifs, une très bonne rentrée et une pleine réussite dans vos missions pour cette année scolaire.